

3. LES FEMMES ET LA SANTÉ

Accès à des soins de santé et à des services connexes de qualité – Santé et bien-être

Orientations

Au Québec, sous l'impulsion des organisations non gouvernementales (ONG), les changements en matière de droits des femmes ont été spectaculaires. À compter des années 70, l'appareil gouvernemental québécois a d'abord accompagné ces changements en soutenant les ONG. Il s'engage également à travailler pour faire avancer la quête de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette démarche s'inscrivait alors non seulement dans la vie quotidienne et les activités des ONG, mais également dans la dynamique même de l'État. Grâce à ces efforts conjugués, les Québécoises ont pu améliorer globalement leur situation. Dans la foulée de ces avancées, le secteur de la santé et le bien-être des femmes n'ont pas été négligés.

L'espérance de vie des Québécoises est aujourd'hui l'une des meilleures au monde. Pour enrayer le fléau des cancers féminins, des programmes nationaux de sensibilisation, de prévention et de dépistage précoce ont été mis en place. Ainsi, nous constatons une importante diminution des décès liés au cancer du sein et au cancer du col de l'utérus. En contrepartie, parce que plusieurs femmes ont adopté des habitudes de vie plus néfastes pour leur santé, notamment le tabagisme et la sédentarité, nous observons une augmentation des maladies cardiovasculaires et des cancers des voies respiratoires. Pour freiner cette évolution, le gouvernement québécois travaille préventivement et fait une promotion active de saines habitudes de vie, tout en fournissant soins et services aux femmes atteintes.

L'évolution est tout aussi notable en santé sexuelle et reproductive. En 1968, les hôpitaux québécois effectuaient les interruptions de grossesse lorsque la santé de la femme était en danger, et ce, sous la supervision de comités thérapeutiques. Ces comités ont été abolis en 1972 et, à compter de 1976, des cliniques d'interruption de grossesse et de planification des naissances ont été graduellement mises sur pied. Aujourd'hui, sur tout le territoire québécois, les Québécoises peuvent faire des choix libres et éclairés en ce qui a trait à la poursuite de leurs grossesses. Plusieurs régions ont également mis en place des cliniques répondant aux besoins des jeunes, les jeunes filles entre autres, en leur donnant accès à la contraception orale d'urgence directement auprès des pharmaciens. La période entourant la grossesse et la naissance fait l'objet d'avancées, notamment en ce qui concerne le soutien aux mères en périodes pré et postnatales ainsi que l'autorisation de la pratique des sages-femmes. De nouvelles réalités se sont aussi imposées : des interventions précoces ont été élaborées pour venir en aide aux femmes enceintes atteintes du VIH/sida.

De plus en plus de recherches et d'analyses permettent de raffiner les interventions et d'améliorer nos réponses aux femmes. Toutefois, certains changements de mentalité qui doivent accompagner l'évolution des femmes se concrétisent parfois lentement. Pour favoriser ces changements, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec a rendu publics des objectifs ministériels et une stratégie d'action en santé et bien-être des femmes. Ce document est un outil visant à guider la planification et la programmation des soins et des services à offrir aux Québécoises.

Son premier objectif consiste à concevoir, en se basant sur une analyse différenciée selon les sexes, un ensemble de services adaptés, tout en considérant des conditions de vie qui rendent certaines femmes plus vulnérables. Le deuxième objectif vise l'aménagement de services pour mieux répondre à des besoins particuliers. Le troisième objectif engage le ministère dans le développement de connaissances en santé et bien-être des femmes.

Obstacles

Comme l'ensemble des États, le gouvernement québécois se heurte principalement à la progression fulgurante des coûts associés à la santé et au bien-être de sa population, y compris chez les femmes. Le deuxième obstacle réside dans les résistances aux changements.

Défis et enjeux

Les principaux défis pour atteindre l'égalité en matière de santé et de bien-être :

- La programmation des services adaptés aux femmes et aux hommes avec un rapport qualité/prix évalué comme étant acceptable.
- Dans une société de plus en plus pluraliste, l'adaptation des services aux clientèles doublement discriminées et à celles rendues vulnérables.
- L'équité des soins et des services pour les populations des différentes régions du Québec.

Réalisations

- Formation du personnel du MSSS et des régions sur l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) afin de soutenir une planification et une programmation de soins et services adaptés aux femmes et aux hommes.
- Publication d'un guide et de lignes directrices, formations et autres pour soutenir le personnel dans l'offre de services adaptés aux femmes et aux hommes.
- Développement de campagnes de communication publique, de promotion, de sensibilisation et de prévention.